

1 janvier 2022

Cher détenteur de licence

**Re : Rappel de la mise à niveau des mécanismes de verrouillage des poudrières industriels**

Cette lettre a pour but de vous informer des exigences en matière de mécanisme de sécurité pour les poudrières de stockage d'explosifs industriels.

Conformément au *Règlement de 2013 sur les explosifs*, une poudrière doit être construite de manière à être bien ventilée et résistante au vol, aux intempéries et au feu, tel qu'indiqué au paragraphe 63 (4) et à l'article 148. Les exigences de résistance au vol du mécanisme de verrouillage sont respectées lorsque les poudrières pour les explosifs industriels sont construits conformément à la Norme nationale du Canada CAN / BNQ 2910-500 / 2015 intitulée Explosifs - Dépôts d'explosifs industriels. Cela a été communiqué à l'industrie depuis de nombreuses années par le biais de diverses lignes directrices, telles que la section 2.7.8 des Lignes directrices pour les installations d'explosifs en vrac et la section s. 2.6.1 des Lignes directrices pour les installations d'assemblage de perforateurs à charge creuse, et par des lettres de RNCan aux associations de l'industrie. Les types de poudrières non répertoriés dans la norme CAN / BNQ 2910-500 / 2015 doivent démontrer que la résistance au vol répond aux exigences énoncées à la sous-section 6.5 de la norme CAN / BNQ 2910-500 / 2015.

Les poudrières d'explosifs industriels non construites selon les exigences de résistance au vol de la sous-section 6.5 de la norme CAN / BNQ 2910-500 / 2015 peuvent continuer à être autorisés pour le stockage d'explosifs industriels sans aucune mise à niveau des mécanismes de verrouillage jusqu'au 31 juillet, 2026 à condition qu'elles soient en bonne état. Après cette date, chaque poudrière avec un mécanisme de verrouillage non mis à niveau vers la norme CAN / BNQ 2910-500 / 2015 ne sera pas autorisée à moins que le demandeur puisse démontrer que ses poudrières ont le niveau de sécurité équivalent. L'installation doit être effectuée uniquement par un fabricant de portes agréé par DRE, ou par une personne sous la supervision d'un fabricant de portes agréé.

Si un inspecteur évalue un magasin ou le système de verrouillage et constate qu'il est en mauvais état, l'inspecteur peut demander une mise à niveau plus rapide.

Une fois la mise à niveau a été effectuer, remplissez et renvoyez le formulaire de Magazine Explosifs Certificat ci-joint.

Salutations

James Stuewe, directeur  
Division de la réglementation des explosifs

Headquarters:  
588 Booth St. 4th Floor  
Ottawa, ON  
K1A 0E4  
Tel.: 855-912-0012  
lmsmmscanmet-erd-mscanmet-erdst@nrcan-rncan.gc.ca

**Canada**

# Mise à niveau de la serrurerie des poudrières aux normes BNQ 2015

Par Protexplo

# Présentation de Protexplo

- Entreprise familiale établie depuis 1975
- Spécialiste de la fabrication d'équipements d'entreposage et de transport d'explosifs
- Produits de sécurité des explosifs
  - Poudrières
  - Coffres de transport
  - Quai de chargement
  - Cadenas
  - Affichage
  - Systèmes d'alarme

- Unités mobiles pour service d'entretien et réparation
- Clients:
  - Distributeurs d'explosifs
  - Corps policiers
  - Mines et carrières
  - Excavateurs et dynamiteurs
  - Gouvernement et laboratoires
  - Etc.



# Mise à niveau de la serrurerie des poudrières

## Qui?

Directive émise par RNCAN

Pour les détenteurs de licence d'entreposage d'explosif fédérale

Travaux à effectuer par fabricant de porte agréé par la DRE

## Quoi?

- BNQ 2910-500/2015 sur les dépôts d'explosifs industriels
  - Obligation d'utiliser de la serrurerie certifiée
- La directive du gouvernement vous avise que les poudrières devront s'y conformer

Les poudrières d'explosifs industriels non construites selon les exigences de résistance au vol de la sous-section 6.5 de la norme CAN / BNQ 2910-500 / 2015 peuvent continuer à être autorisés pour le stockage d'explosifs industriels sans aucune mise à niveau des mécanismes de verrouillage jusqu'au 31 juillet, 2026 à condition qu'elles soient en bonne état. Après cette date, chaque poudrière avec un mécanisme de verrouillage non mis à niveau vers la norme CAN / BNQ 2910-500 / 2015 ne sera pas autorisée à moins que le demandeur puisse démontrer que



Projet de norme final P 2910-500-1

Les serrures à mortaise doivent être de classe de sécurité 1 et doivent être conformes aux exigences de la norme ANSI/BHMA 156.13.

Les bariollets doivent être conformes soit :

- a) à la classe 1 de la norme ANSI/BHMA 156.5 ainsi qu'à la classe A de la norme ANSI/BHMA A156.30; ou
- b) aux exigences de la norme CAN/UL 437.

# Pourquoi?



## D'un point de vue légal

- Le pêne dormant “YALE” ne répond à aucune norme
- Le règlement sur les explosifs de 2013 fait référence à la norme, donc, légalement, les poudrières construites avant 2016 ne sont plus conformes



## D'un point de vue pratique

- La principale cause d'une ouverture forcée est une défectuosité de la pièce “YALE”
- Le nouveau modèle de pêne dormant est beaucoup plus résistant et fiable
- Toujours le même contrôle de clé par Protexplo



Conformément au *Règlement de 2013 sur les explosifs*, une poudrière doit être construite de manière à être bien ventilée et résistante au vol, aux intempéries et au feu, tel qu'indiqué au paragraphe 63 (4) et à l'article 148. Les exigences de résistance au vol du mécanisme de verrouillage sont respectées lorsque les poudrières pour les explosifs industriels sont construits conformément à la Norme nationale du Canada CAN / BNQ 2910-500 / 2015 intitulée Explosifs - Dépôts d'explosifs industriels. Cela a été communiqué à l'industrie depuis de nombreuses

# Quand?



- Si la poudrière est en bonne état, la date limite de mise à niveau est le 31 juillet 2026
- Les 4 années sont nécessaires
- Soumettre votre demande le plus tôt possible



# Comment?



Fournir le #RNCan et l'adresse de la poudrière à mettre à jour à Protexplo



Prise de rendez-vous par secteur pour limiter les frais de déplacement

Il n'est pas nécessaire de vider/décontaminer la poudrière pour faire la mise à niveau

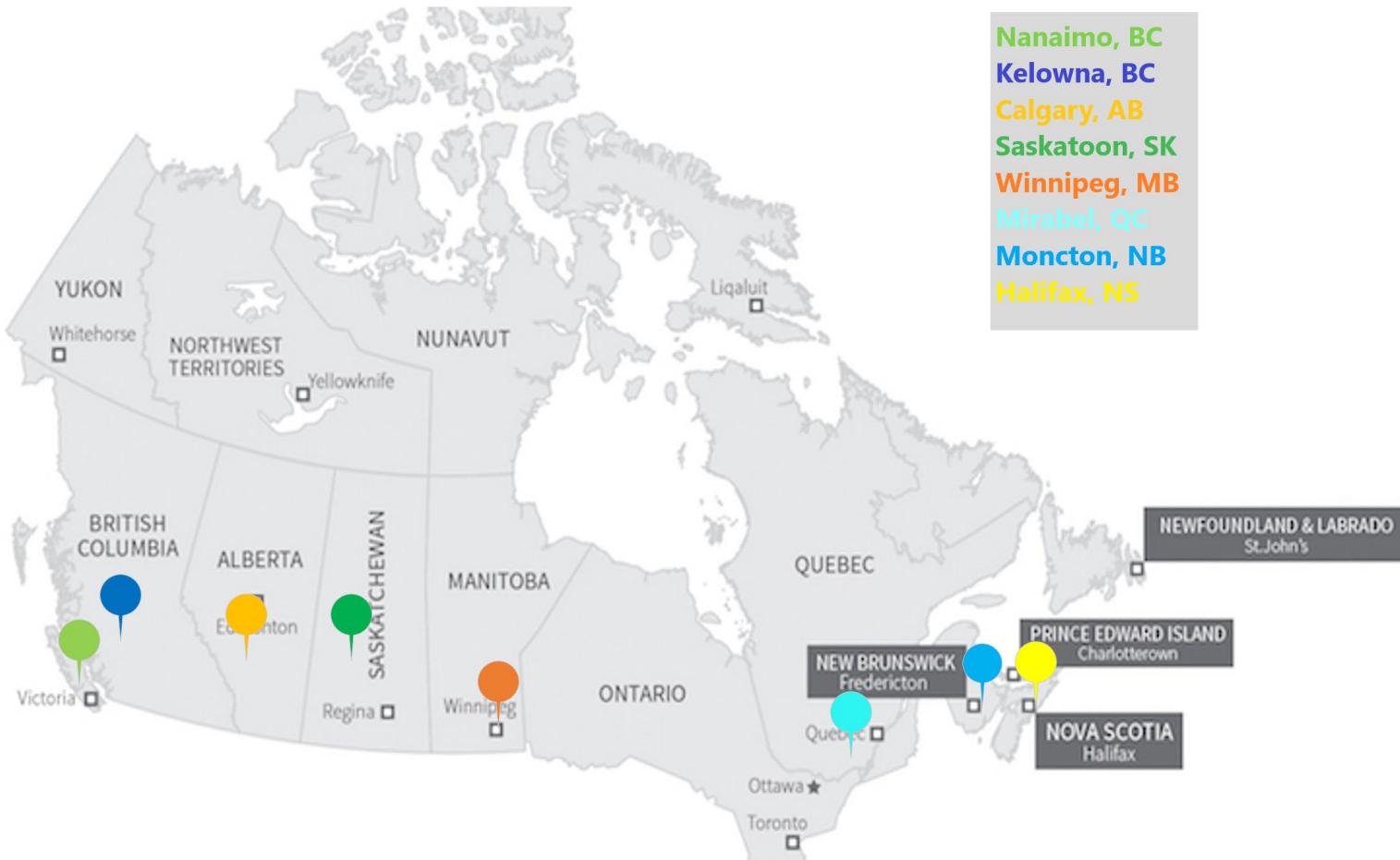


Prix: 1680.00\$/porte  
+ frais de déplacement

\*Entretien mécanisme de verouillage inclus



Protexplo envoie votre certificat rempli à RNCan



# Questions

[www.Protexplo.ca](http://www.Protexplo.ca)

Simon Castonguay, ing., 450-623-6797, [info@protexplo.ca](mailto:info@protexplo.ca)  
14625 Joseph,Marc-Vermette, Mirabel, Qc, J7J 1X2